

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 182

Artikel: Un partage difficile, mais possible
Autor: Vallières, Louis De
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285442>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GRAND'MAMAN

Je suis dégoûté du cheval !

Vous croyez peut-être que c'est pour en avoir trop mangé pendant le siège, à mon corps, ou, du moins, à mon estomac défendant...

Erreur !

Ou bien vous vous figurez que j'ai un essai malheureux d'adhésion à la section des hippophages...

Vous n'y êtes pas !

Si je suis dégoûté du cheval, c'est tout bonnement parce que cette sale bête (elle a du poil aux pattes !) m'a fait rater mon mariage. Une dot énorme ! Et une fiancée... Ah ! quelle fiancée ! Enorme aussi, la fiancée : Mlle Adélaïde Soupié.

Je me serais donc pour ma part, parfaitement accommodé de l'aimable embonpoint d'Adélaïde.

Mais va-t'en voir s'ils viennent ! Il y a eu un cheveu !

Et quel cheveu !... Un cheval !

Oui, je suis la victime de la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite. Conquête absurde — oh ! combien ! — et dangereuse — incommensurablement.

Je vous vois d'ici sourire (ma vue est excellente) et je vous entends (j'ai l'ouïe très fine) murmurer d'un air plutôt égayé :

— Bon, encore un que sa monture à semé, l'autre matin, sur le Cours-la-Reine.

Eh bien ! j'ai le regret de vous annoncer qu'une fois encore, vous vous introduisez l'index très profondément sous l'arcade sourcilière. En d'autres termes, vous vous mettez le doigt dans l'œil. Car je suis d'autant plus difficilement désarçonné que je ne monte jamais à cheval !

Et que serait, du reste, la chute la plus douloureuse auprès de la catastrophe dont je viens d'être victime !

Vous en exigez le récit ?

Alors, laissez-moi reprendre les choses d'un peu haut.

Je suis joueur... Mais non pas de ces joueurs mesquins à qui suffisent le loto patriarcal ou le nain jaune des familles.

Ce qu'il me faut, à moi, ce sont les émotions de la roulette, la fièvre du baccara, le péril des opérations de Bourse et surtout... oh ! surtout... la folle agitation des hippodromes. Ah ! les courses, les courses... Ma passion, ma vie !

Le pesage, le drapeau du starter, le départ, les cris : « A 5 je donne. — Hip ! hip ! hurrah ! — Comme il veut, dans un fauteuil... — Au petit galop, les mains basses ! »

Et puis la déveine, la guigne noire et les réflexions d'après coup :

— Parbleu ! c'est absurde. C'est *Machin* que j'aurais dû prendre !

Je ne sais, en effet, pas pourquoi c'est précisément le cheval qu'on devrait prendre qu'on ne prend jamais !

Il y a du symbole, là-dessus !

Or, j'avais, quant à moi, tellement... symbolisé, qu'un beau matin je m'éveillai dans des dispositions matrimoniales que je ne m'étais pas soupçonnées jusqu'alors.

L'homme n'a pas été créé pour vivre seul... surtout quand il n'a plus le sou : c'est en vertu de cet adage que je me laissai conduire par mon notaire à l'Opéra-

Comique, afin d'y faire la connaissance de Mlle Adélaïde Soupié. Je plus, la dot me plut et, huit jours après la présentation, il fut décidé que l'on convierait, pour le dimanche suivant, à la signature du contrat chez mes futurs beaux-parents, le ban et l'arrière-ban des Soupié de Paris, de la province et même de l'étranger.

Parmi cette avalanche de Soupié, on m'avait bien recommandé d'avoir des écarts particuliers pour la vieille grand'mère d'Adélaïde, une bonne dame qui avait la discréption d'habiter loin de la capitale et d'être d'une santé assez chancelante pour justifier toutes les *espérances*.

J'étais animé des meilleures intentions, et tout se fut évidemment passé le mieux du monde, si...

Mais aussi je vous demande un peu pourquoi la Société des steeple-chases de France s'avisa d'utiliser la piste d'Auteuil ce dimanche-là ?

Dieu m'est témoin, pourtant, que j'hésitai longtemps. Mais, à l'instant où j'allais peut-être triompher de la tentation, un ami (les amis n'en font jamais d'autres) vint m'offrir un *tuyau*... certain ; des deux juments de prix qui se disputaient les faveurs du *betting* et que le programme dénommait l'une *Danse-du-Ventre* et l'autre *Grand'Maman* ; c'était cette dernière qui devait mériter seule la confiance des parieurs.

Et tout en déplorant le sans-gêne de cette fin de siècle qui baptise si irrévérencieusement de vulgaires cavales, je me laissai entraîner à Auteuil, où je *pontai* sur *Grand'Maman* comme un simple sapeur du génie.

Fatale inspiration ! Cette rossinante se comporta comme le dernier des chevaux de fiacre et ne fut même pas placée !

Aussi vous pouvez vous faire une idée de ma tête, le soir, à la petite sauterie des Soupié !

J'étais tellement absorbé dans mes tristes souvenirs, tellement occupé à vouer l'animal artisan de ma ruine à la fureur de toutes les divinités infernales, que j'en oubliai la vieille grand'mère asthmatique dont il me fallait à tout prix conquérir les bonnes grâces...

Sans doute pour me rappeler à un plus juste sentiment de la réalité, Mlle Adélaïde vint me relancer jusque dans le petit fumoir, où je cherchais à étouffer mes remords sous d'épais nuages de nicotine.

Il fallut me résigner à la valse de rigueur.

Dès les premiers tours, ma fiancée me demanda :

— Eh bien ! monsieur, Léon, vous ne me dites rien de grand'maman ?

O rage ! ce nom maudit. Ah ça ! comment savait-elle ?

Et, sans même me donner le temps de la réflexion :

— *Grand'Maman* ! Ah ! la vieille haridelle efflanquée. En voilà une dont je vous engage à vous méfier ! S'il ne tenait qu'à moi, elle ne serait pas longue à faire connaissance avec l'équarrisseur... Du reste, je... Eh bien ! Mademoiselle... qu'est-ce que vous avez donc ?

Adélaïde venait de se pâmer dans mes bras !

Ce fut un trait de lumière.

O quadruple gaffe ! J'avais confondu madame son aïeule avec le carcan qui m'avait si bien étrillé !

Je ne jugeai pas à propos d'entreprendre de me justifier. Aussi bien Adélaïde, revenue à elle, poussait déjà des cris d'orfraie,

en me traitant d'assassin, et je n'eus que le temps de m'esquiver pour échapper à la vengeance de toute la tribu des Soupié !

Si vous croyez qu'il n'y a pas de quoi être dégoûté du cheval ! Depuis ce jour-là, je ne peux plus en voir un, même en peinture, même dans le pot-au-feu.

Et voilà comment je suis devenu cycliste.

LÉON VALBERT.

Un partage difficile, mais possible

Un brave paysan possédant trois fils, voulut les récompenser en proportion de leurs services et de leur âge ; il leur proposa de partager les dix-sept bœufs qu'il possédait dans les proportions suivantes :

À l'aîné, la moitié des bœufs ;

À deuxième, le tiers ;

À troisième, le neuvième.

La proposition fut d'abord acceptée ; mais après un premier examen, les jeunes gens se recrièrent parce que, pour faire ce partage, il fallait selon eux tuer et découper un ou deux bœufs, et qu'ils désiraient conserver toutes les bêtes intactes.

En effet, selon les indications du père, le premier fils devait recevoir 8 bœufs et demi ; le second 5 bœufs et le tiers de 2 ; enfin le troisième, 1 bœuf et le neuvième de 8 bœufs.

Cependant, le bonhomme leur démontra que la chose n'était pas aussi difficile qu'elle paraissait et fit le partage à la satisfaction de tous.

Comment s'y prit-il ?

Cher lecteur, nous ne voulons pas vous faire attendre la solution jusqu'au prochain numéro, nous vous la donnons de suite.

Le paysan s'en fut trouver un de ses voisins et lui emprunta un bœuf pour quelques heures : ce qui porta son troupeau à dix-huit têtes.

Puis s'adressant à l'aînée de ses fils, il lui dit :

— D'après mon compte, la moitié de dix-sept bœufs est de huit et demi ; eh bien ! comme mon troupeau est augmenté, je t'en donne la moitié, soit neuf bêtes ; tu as donc plus que je ne t'ai promis.

— Toi, dit il ensuite au second, tu auras également plus que ta part, puisque le tiers de 17 est de 5,65, je vais te donner 6 bœufs soit le tiers de 18.

— Et toi dit-il au troisième, tu vas avoir le neuvième de 18, ce qui te fera deux bêtes.

— Etes-vous contents ?

Il est vrai qu'il reste un bœuf que j'ai emprunté pour faciliter nos comptes et que je vais rendre. Mais le partage est bien selon nos conventions, car $9 + 6 + 2 = 17$ égalant bien les dix-sept bœufs que j'avais promis de vous partager.

LOUIS DE VALLIÈRES.

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

Oh ! les vélos ! Oh ! les vélos ! Say point djasay, que d'ichetoires ay raiconterin ! To les